



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE- NEUVIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mardi 10 mars 2009 — N° 4

Quatorze heures

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1)** Discours d'ouverture prononcé par le premier ministre

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa)**Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives – *ministre des Finances*.
- bb)**Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux – *ministre de la Santé et des Services sociaux*.
- cc)**Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type – *ministre responsable de l'application des lois professionnelles*.
- dd)**Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés – *ministre responsable des Aînés*.
- ee)**Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants – *ministre de la Famille*.